

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du Lundi 20 Décembre 2010

L'an deux mille dix, le vingt décembre à vingt heures trente, les délégués de la communauté de communes « Les Sources de l'Yerres », dûment convoqués, se sont réunis en salle polyvalente de Pécy en séance publique sous la présidence de M. LEPY.

Présents : Mesdames et messieurs, BEUGRAND Etienne, BOSSELMAYER Barbara, DELAVAU Jean-Claude, DUBUIS Simone, GIROUD Christian, HEYLLIARD, Jean François, JENNEPIN Eric, LAFORGE Martine, LARMURIER Isabelle, LEPESME Chantal, LEPY Laurent, LEVAILLANT Pascale, MICHARD Céline, PERCIK Patrick, PERIGAULT Isabelle, PIGNOUX-GUILLOTIN Sophie, PLATEL Véronique, SAADIA Charles, STOURME Patrick, VANDAELE Véronique, VERSAULT Albert.

Absents excusés : BERTHELOT Albert - Pouvoir à STOURME Patrick
DENEST Bernard - Pouvoir à DELAVAU Jean-Claude
FOREST Gilles - Pouvoir à VANDAELE Véronique

Absents : BEUGRAND Bernard
LAB Brigitte
THOUVIGNON François

Invités : GREUZAT Michel (Cabinet GREUZAT)
CLAUDÉ David (Chargé de développement économique, Communauté de Communes).

Secrétaire de séance : DUBUIS Simone

Date de convocation : 10 décembre 2010

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de membres votant : 24

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance et énumère les points inscrits à l'ordre du jour.

M le Président

Précise que le point concernant le Contrat de location de la MARPA sera reporté à l'ordre du jour du prochain conseil, la convention devant encore être finalisée.

Le Président poursuit en proposant une modification dans l'ordre du jour, portant sur le rajout du point suivant : signature de la convention relais avec le Conseil général de Seine et Marne pour la gestion des services de transports publics de voyageurs – réseau de transport SOL'R.

Le procès verbal de la séance du 7 décembre 2010 est adopté à l'unanimité.

➤ OBJET : Acquisition des terrains de la ZAE

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

A 21 votes pour,

2 votes contre : BEUGRAND Etienne, BOSSELMAYER Barbara,

1 abstention : MICHARD Céline,

Autorisent le Président, à lever la promesse de vente datant du 02 août 2007 et à signer l'acte d'achat de la parcelle cadastrée 334YE sise lieudit « La pente du moulin donné », située sur la communes de Lumigny-Nesles-Ormeaux pour un montant contractuel de 1 029 000,00 Euros (prix de vente fixé à 906 000,00 Euros et indemnité d'éviction fixée à 123 000,00 Euros) ainsi que tous les frais afférents à cette acquisition.

➤ **OBJET : Prêt pour acquisition des terrains de la ZAE**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

A 21 voix pour,

3 abstentions : **BEAUGRAND Etienne, LAFORGE Martine, BOSSELMAYER Barbara,**

Autorisent le Président à signer l'offre de prêt avec le Crédit Agricole et à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat.

➤ **OBJET : Convention de partenariat avec l'association du Pays du Grand Provinois**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Autorisent le Président, à signer la convention de partenariat entre l'Association du Pays du Grand Provinois et la Communauté de communes des Sources de l'Yerres.

➤ **OBJET : Convention relais transport « SOL'R »**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Autorisent le président à signer la convention relais avec le Conseil général de Seine-et-Marne et la communauté de communes du Val Bréon et la commune de Tournan-en-Brie pour les lignes 003 003 010 « Courpalay – Rozay – Fontenay – Marles », 003 003 021 « Rozay – Fontenay – Tournan » du réseau de bassin SOL'R.

L'ordre du jour étant épuisé

La séance est levée à 22h30